

SEANCE ORDINAIRE

Objet : Eoliennes - Installations classées – NOUVERGIES – LINGHEM 2 à LINGHEM

COMMUNE DE LIETTRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux, le sept février, le Conseil Municipal s'est réuni à 19 h au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre BECUWE, Maire, en suite de sa convocation en date 29 janvier 2022.

Etaient présents : MM et Mmes BECUWE Pierre, LEVERT Robert, CADART Freddy, FOULON Frédéric, ANSEL Mattias, DECOFOUR Jean-Christophe, TARTARE Anne, WINTREBERT Patricia, SPECQUE Catherine, DUBRULLE Aurélie.

Absents : Mme THOMAS Stéphanie

Procuration :

Mme SPECQUE Catherine est élue secrétaire de séance.

La séance ouverte,

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux d'un projet éolien présenté par la Société d'Exploitation de Parc Eolien NOUVERGIE du Parc Eolien de « LINGHEM 2 » sur la commune de Linghem.

Une enquête publique sera ouverte à la Mairie de Linghem du lundi 14 février 2022 au vendredi 18 mars 2022.

Conformément à l'article R.131-38 du Code de l'Environnement, le Conseil municipal de la commune est invité à formuler son avis sur ce projet.

Monsieur le Maire présente les éléments du dossier de demande d'autorisation environnementale.

Après en avoir délibéré à **0 voix Pour, 5 voix Contre et 5 Absentions**,

Le Conseil municipal émet un avis **défavorable** sur le projet éolien « LINGHEM 2 » sur la commune de Linghem.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

*Annule et remplace
le 1er envoi*

REÇU LE

14 MAR. 2022



Le Maire,
Pierre BECUWE



[Handwritten signature]